



Centre Communal d'Action Sociale d'ECKBOLSHEIM

Département du Bas-Rhin

Extrait du registre des délibérations
Séance du mardi 14 mars 2023

Membres en fonction : 13

Sous la présidence de Monsieur
Guy SPEHNER, Vice-Président du C.C.A.S

Membres présents : 10

M. G. SPEHNER, Mme C. TRAUTMANN, Mme G. MAUCLAIRE,
Mme B. PAULUS, M. G. LANZ, Mme C. SCHIRRER, Mme B.
VOGT, Mme M. MATTHISS, M. H. STORTZ et M. M. COSSET.

Membres absents : 3

M A. LOBSTEIN, M. Y. BLOCH et Mme V. LESSINGER.

Point 2 – Secours

Deux aides accordées en urgence à entériner :

- I. Concerne Mme A.F. : demande d'aide alimentaire (cf. rapport du 18.01.2023 de Mme SIEGEL, CESF C.C.A.S). **Deux bons alimentaires d'un montant de 40,00€, ont été remis à Mme A.F. soit un total de 80,00€.**
- II. Concerne la famille B.S. : demande de participation financière de 244,80€ pour le paiement de la facture de périscolaire. (cf. rapport du 07.02.2023 de Mme SIEGEL, CESF C.C.A.S). **La somme de 244,80€ a été versée à l'AGES.**

Deux aides soumises à délibération :

- I. Concerne la famille B.S. : demande de participation financière pour une sortie scolaire d'un montant de 96€. **La somme de 12€ sera versée à l'école élémentaire d'Eckbolsheim, selon le barème et le quotient familial de la famille (QF) : QF 643€ = 12% de participation.**
- II. Concerne la famille O.G. : demande de participation financière pour une sortie scolaire d'un montant de 379€. **La somme de 20€ sera versée au collège d'Eckbolsheim, selon le barème et le quotient familial de la famille (QF) : QF 763€ = 5% de participation.**

Le Conseil entérine à l'unanimité l'attribution de ces aides financières.

